

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 Avril 2019

Convocation du 3 Avril 2019

Présents : Madame BEILLARD, Madame RAVENEAU, Messieurs CHAPEAU, BOSSIS, Mesdames LAURENT, COUET, Messieurs DELAUNAY, ROUSSIASSE, PIAU, LHUILLIER, GROLLEAU.

Excusées : Mmes PICHONNEAU, BONIN, BAUDRY.

Pouvoirs : Mme PICHONNEAU à Mme BEILLARD – Mme BONIN à Mme RAVENEAU.

Secrétaire de séance : Mme RAVENEAU.

- Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 5 mars 2019.

En début de séance, Mme le Maire a demandé au Conseil Municipal d'ajouter le sujet suivant à l'ordre du jour : Convention de disponibilité d'un sapeur-pompier volontaire.

- Compte rendu commissions

- Conseil d'école : 126 élèves sont inscrits. Les prévisions pour l'année prochaine sont stables. 32 élèves de CM1-CM2 sont partis en classe de neige. Les élèves de PS-MS sont allés deux fois à la médiathèque de Saumur. Les élèves de GS-CP-CE1-CE2 ont bénéficié de 10 séances de natation à la piscine de Saumur. Les actions pédagogiques à venir ont été présentées. Les bilans positifs de la coopérative scolaire et de la visite des DDEN ont été donnés.

- Voirie : Une présentation des travaux réalisés a été faite. Les prévisions 2019 ont été évoquées. Différentes demandes ou suggestions ont été émises.

- SICTOD : Une proposition d'augmentation de 4 € par habitant pour 2019 pour le ramassage des ordures ménagères a été décidée par le gestionnaire.

- Espaces verts : Les plantations et aménagements de printemps et d'été ont été décidés.

- Bâtiments : La commission a fait le point sur les travaux à prévoir sur l'ensemble des bâtiments communaux (changement des micros de la salle des fêtes – Changement du barillet de la porte d'entrée de la salle de sports – Pose de stores occultant salle de réunions de la Mairie) - Isolation murs extérieurs et menuiseries salle des fêtes – Murs Ecole Maternelle – Isolation restaurant scolaire – Remplacement porte garage local technique – Peintures, Chauffage, éclairage salle de réunions Mairie – Remplacement des robinetteries douches vestiaires stade – Electricité logement locatif 13, Rue de la Mairie. Poursuite des travaux de l'église. Définition de l'avant-projet du Prieuré.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIF ET GESTION 2018 COMMUNE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le conseil municipal approuve le résultat de clôture de 2018, à savoir : Fonctionnement : 624 284,34 € et Investissement : - 187 578,50 € et décide d'affecter 436 705,84 € en fonctionnement et 187 578,50 € en investissement pour 2019.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Le conseil municipal décide de maintenir les taux des impôts locaux, à savoir :
Taxe d'habitation : 10,52 % - Taxe foncière (bâti) : 18,06 % - Taxe foncière (non bâti) : 27,69 %.

VOTE DU BUDGET 2019 COMMUNE

Après présentation du budget communal, le conseil municipal vote le budget qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 331 158,84 € et en dépenses et recettes d'investissement à 1 388 378,50 €.

Pour 2019, les principaux investissements sont : Travaux Eglise – Réhabilitation Prieuré - Aménagement Voie Communale Chemin de la Verrerie – Extincteurs Bâtiments Communaux – Isolations Murs extérieurs et menuiseries Salle des Fêtes – Murs Ecole Maternelle – Isolation Murs extérieurs Restaurant Scolaire – City Stade – Parcours Santé Seniors – Informatique Ecole – Panneaux signalétiques – Remorque d'Arrosage.

Les principales réalisations en fonctionnement sont : Voirie 2019 – Restauration des murs d'enceinte du cimetière (Tranche 2).

BUDGETS LOTISSEMENTS 2019

Le conseil municipal vote les budgets des lotissements « Le Village » et « Les Mortiers » qui s'équilibrent en dépenses et recettes à 91 943,42 € (Le Village) et 427 426,57 € (Les Mortiers).

DEVIS ENTRETIEN DES AVALOIRS EAUX PLUVIALES

Le conseil municipal accepte le devis d'un montant de 1 200 € TTC établi par la SAUR.

CONVENTION DE PARTENARIAT CASVL

Le conseil municipal donne son accord à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire pour la mise à disposition à titre gracieux de la salle des fêtes Jules Ferry pour la saison culturelle (d'octobre à juin). Un concert de jazz aura lieu le 27 mai 2019. Madame le Maire est autorisée à signer cette convention.

DPU

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur l'immeuble situé 31, rue du Val de Loire et sur le terrain Cours du Prieuré.

PERMANENCES BUREAU DE VOTE ELECTIONS EUROPÉENNES

Les permanences ont été établies pour ces élections qui se dérouleront le 26 mai 2019 de 8 heures à 18 heures.

CONVENTION SDIS DE MAINE & LOIRE

Le conseil municipal accepte la convention à passer avec le service départemental d'Incendie et de Secours de Maine-et-Loire relative à la disponibilité d'un sapeur-pompier volontaire. Elle vise à préciser les conditions et les modalités de la disponibilité pendant le temps de travail de Monsieur MORICEAU Philippe, Agent communal et sapeur-pompier volontaire au Centre de Secours de l'Est-Anjou.
